

Extrait des conditions de vente imprimées au dos de nos fiches d'ouverture de compte, bons de commande et de livraison, et de nos factures. TRIAX réserve la vente de ses produits aux professionnels de l'antenne.

TRANSPORT

Le matériel voyage aux risques et périls de l'acheteur. Il appartient au destinataire de vérifier les expéditions à l'arrivée et d'exercer, le cas échéant, le recours contre le transporteur si avarie ou manquant, même si l'envoi a été fait en franco de port.

DÉLAIS DE LIVRAISON

Les délais de livraison (1 à 6 jours) que nous communiquons sont purement indicatifs.

En conséquence, tout retard, quelle qu'en soit la durée, ne pourra entraîner :

- l'annulation de la commande,
- le paiement de dommages et intérêts en réparation d'un préjudice quelconque subi par l'acheteur.

RÉCEPTION DU MATÉRIEL – RÉSERVES

N'ayant aucune valeur juridique, la mention «sous réserve de déballage» ne sera pas prise en compte.

A la réception des colis, en présence du livreur, tout constat de manque et/ou d'avarie devra faire l'objet de réserves précises et motivées. Elles devront être mentionnées sur le récépissé de transport et notifiées au transporteur par lettre recommandée avec accusé de réception dans les trois jours suivant la réception (Article L133-3 du Code de Commerce).

Dans le même délai, TRIAX devra être informé des réserves formulées et des erreurs éventuelles (livraison partielle et/ou non conforme).

Cependant, l'acheteur ne pourra se prévaloir de l'exception d'inexécution et, de ce fait, s'engage à régler à TRIAX les marchandises livrées et conformes, selon les conditions de vente appliquées.

GARANTIE DE SERVICE APRÈS-VENTE

Durée

La garantie est de **24 mois**, pièces et main d'œuvre, sur nos produits (sauf mention spéciale stipulée dans notre catalogue) et **3 mois** sur les accessoires fournis (télécommandes et piles) à l'exclusion de tout autre frais, à compter du jour de facturation par TRIAX.

Retour

Transport aller en port payé, retour franco par TRIAX.

TRIAX prendra en compte un retour de matériel uniquement si les cinq conditions ci-dessous sont cumulativement remplies :

- Le matériel retourné doit impérativement être accompagné d'une fiche de retour SAV TRIAX (Carnets SAV disponibles auprès des interlocuteurs TRIAX habituels).
- La fiche de retour SAV TRIAX doit être dûment remplie (coordonnées, motif du retour, n° de série du matériel...).
- L'acheteur ne doit avoir apporté aucune modification au matériel.
- Le matériel ne doit avoir subi aucune détérioration.
- Retour effectué en port payé accompagné de tous les accessoires.

Un justificatif (facture d'achat TRIAX) pourra être demandé par le SAV TRIAX en cas de retour de matériel sous garantie.

Exercice de la garantie

En cas de retour strictement conforme aux conditions ci-dessus, TRIAX pourra à son choix :

- soit remplacer,
- soit réparer,
- soit créditer du prix

le matériel reconnu défectueux par elle.

Remboursement

La reprise d'un matériel et l'établissement d'un avoir est soumis à validation préalable par TRIAX qui décidera de l'éventuelle reprise ou déduction.

Tout retour de matériel du fait de l'acheteur entraînera une décote de la valeur facturée, au minimum égale à 10 % si le matériel est à l'état neuf dans son emballage d'origine accompagné de tous ses accessoires, ou à 30 % si le produit est défraîchi.

Conditions d'emploi

La garantie devient caduque en cas de mise en œuvre et/ou d'utilisation des produits non conformément aux prescriptions de TRIAX.

De même, toute intervention doit être effectuée par le S.A.V. TRIAX. Le non-respect de cette clause annule la garantie.

Limitation de responsabilité

La garantie de TRIAX ne couvre pas la responsabilité du fait des produits, ni les dommages directs ou indirects pouvant résulter d'une défectuosité de ceux-ci et notamment, de toute perte (profits ou dommages), quelle qu'en soit la nature. Aucune indemnité ne pourra lui être réclamée de ce fait, à quelque titre que ce soit.

Tarifification S.A.V. TRIAX

Facturation d'un forfait de **30,00 Euros net H.T.** au titre de la prise en charge, pour toute intervention du S.A.V. sur retour non justifié d'un matériel en bon état de fonctionnement.

	CATÉGORIES DE SERVICE	PROCÉDURE SOUS GARANTIE	PROCÉDURE HORS GARANTIE
CAT 1	Matériel de faible valeur	Remplacement	Remplacement contre facturation aux conditions habituelles
CAT 2	Autre matériel hors terminaux	Réparation OU Echange standard	Réparation sur base forfaitaire (forfait minimum de 36 € HT) avec devis préalable
CAT 3	Terminaux	Réparation OU Echange standard	Réparation sur base forfaitaire (forfait minimum de 36 € HT) avec devis préalable

Devis

Si le produit est hors garantie ou si la panne est exclue de la garantie, le client recevra un devis (sauf produits de catégorie 1). Sans confirmation du devis sous 30 jours, le produit sera retourné à la charge du client.

Mises à jour

En dehors de la période de garantie, un forfait sera appliqué pour toute mise à jour effectuée par notre service technique.

Ce dernier s'élève à **15,00 Euros H.T.** pour :

- les systèmes d'exploitation des terminaux,
- les Cam individuelles et Powercam Pro,
- chaque module de centrale.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Franco de port

A partir de **380,00 Euros net H.T.**, livraison France métropolitaine et Corse. Toute commande d'une valeur inférieure sera majorée des frais d'expédition.

Transport

Participation aux frais de manutention et d'emballage : **2,44 Euros H.T.**

Envoi Express : prise en charge par le client lorsque celui-ci demande un mode de transport différent de celui prévu par le vendeur. Ce mode de transport est toutefois limité en termes de poids et de volume d'expédition (nous consulter).

Câbles

Prix susceptibles de varier d'un jour à l'autre selon les changements des cours de matières premières.

Tarifs

Nos produits sont assujettis au taux de T.V.A. unique de 19,6%. Les prix s'entendent H.T., à l'unité (sauf indications spéciales) et sont exprimés en Euros.

Extrait des conditions de paiement

En cas de règlement anticipé, le client pourra déduire un escompte de 1%, si le règlement intervient dans les 8 jours de la date de facture.

Les intérêts de retard (3 x le taux légal) ne seront appliqués qu'en cas de mise en demeure préalable.

Toute première commande sera livrée en contre-remboursement.

Disponibilité du matériel

TRIAX se réserve la possibilité de retirer certains articles de la fabrication et de la vente, et ne peut, en aucun cas, en être tenu pour responsable.

Il appartient au client de s'informer de la situation exacte, et plus particulièrement lors de l'exécution d'un devis.

Aucune indemnité ou dédommagement ne pourront, à ce titre, être réclamés.

CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

Conformément à la loi du 12-05-1980 «relative aux effets de la clause de propriété dans les contrats de vente», la marchandise vendue reste la propriété du vendeur jusqu'à complet paiement du prix par l'acheteur, lequel ne revendra ni ne mettra en gage la marchandise, tant que la propriété ne lui en pas été transférée.